

Admission en Soins de Suite et de Réadaptation Spécialité neurologique

BROCHURE D'INFORMATION



Centre Hospitalier
Saint Amand les Eaux



Le chef de service et son équipe vous accueillent
au Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux
dans le service Soins de Suite et de Réadaptation
Spécialité neurologique et vous remercient de
la confiance que vous témoignez aux équipes
médicales, paramédicales et autres.

Les différents acteurs	4
L'équipe médicale	4
Le secrétariat médical	4
Le cadre de santé	4
L'équipe IDE et AS	5
L'équipe de rééducation	5
Le service social	7
L'entourage	7
Fonctionnement et spécificités du service	8
Le tour médical de rééducation	8
La synthèse	8
Les ateliers	9
La visite à domicile	9
Les permissions thérapeutiques	9
Vie pratique	10
Chambre	10
Linge	10
Restauration	10
Visiteurs	11

Les différents acteurs de la prise en charge

Le rôle commun de chaque acteur sera de provoquer la motivation du patient afin que son envie de "faire seul" prenne le dessus, de le faire se "surpasser", de le mettre dans les meilleures conditions pour obtenir le maximum d'autonomie.

Pendant votre séjour, vous allez être pris en charge par plusieurs professionnels et vous allez faire connaissance avec :

L'équipe médicale

Le chef de service, médecin spécialiste de Médecine Physique et de Réadaptation, a des compétences particulières en raison de la grande diversité des pathologies, de la pluridisciplinarité de l'équipe de professionnels qu'il encadre et de l'interdisciplinarité des relations qu'il entretient avec les autres services de l'hôpital. Il a une activité liée à ses responsabilités de chef de service et une activité clinique. Il veille, par l'ensemble du personnel, au respect du projet du patient et de sa famille ainsi que du projet institutionnel.

Le secrétariat médical

Le Secrétariat médical est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Pour toute demande concernant votre prise en charge médicale (demande de transport, organisation éventuelle des permissions de sortie, rendez-vous avec le médecin,...).

Vous pouvez contacter la secrétaire, directement ou par téléphone, 03 27 22 97 10.

Le cadre de santé

Vous pouvez la contacter au 03.27.22.96.60.

L'équipe IDE et AS

L'équipe associe des infirmiers (es), des aides-soignants (es). Vous pouvez les contacter au 03 27 22 97 01.

Le rôle technique des soignants est spécifique par leur activité en soins de base, en soins relationnels, mais et surtout, en soins de confort auprès du patient et de soutien auprès des familles. Leur présence 24h sur 24 auprès du patient hospitalisé en fait un élément fondamental de la cohésion de l'ensemble des équipes et de cohérence du projet thérapeutique.

L'IDE et l'AS s'adaptent à votre éducation et finalisent les capacités fonctionnelles obtenues en les intégrant dès que possible dans les activités de la vie quotidienne (toilette, habillage, transfert...). En étroite collaboration avec les différents intervenants, ils assurent la continuité des activités entreprises sur le plateau technique (transfert, déambulation Fauteuil Roulant, accompagnement des patients à la marche...). Ils vous aident à stimuler votre attention, votre mémoire lors des activités de vie quotidienne.

- **L'agent de service hôtelier**

Il entretient votre chambre et votre environnement.

L'équipe de rééducation

Elle est encadrée par un cadre de santé, chargé de planifier et coordonner les activités.

Vous pouvez le contacter au : 03 27 22 99 09

Elle comporte :

- **Des kinésithérapeutes :**

La kinésithérapie c'est le soin par le mouvement mais aussi le soin du mouvement. Elle traite ou prévient les conséquences sur le mouvement des maladies ou accidents comme la perte de force, la douleur, la raideur,... Elle vise également à accélérer le retour à la vie active (récupération des changements de position, de l'équilibre, de la marche, ...).

Votre kinésithérapeute référent est : _____

• Des éducateurs médico-sportifs :

Ces professionnels recherchent à améliorer l'autonomie ou à recruter des mécanismes pour compenser le handicap à partir de la pratique de l'activité physique.

Votre éducateur médico-sportif référent est : _____

• Des ergothérapeutes :

Ces thérapeutes tentent de favoriser la récupération motrice afin de permettre l'acquisition d'une autonomie maximale dans les actes de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas, ...) et, le cas échéant, préparer le retour au domicile (conseils en aménagements architecturaux, aides techniques et matériel médical, ...).

Votre ergothérapeute référent est : _____

• Des orthophonistes :

Elles rééduquent les troubles d'expression, de compréhension, de lecture et d'écriture et peuvent instaurer un nouveau moyen de communication si besoin est. Elles rééduquent également les troubles de déglutition et de voix.

Votre orthophoniste référent est : _____

• Une psychomotricienne :

La psychomotricité a pour but de réconcilier le patient avec l'usage de son corps suite aux changements causés par l'accident cérébral, en lui permettant de mieux le connaître et l'utiliser. Elle va travailler avec lui la coordination des gestes, l'équilibre, etc., afin qu'il s'adapte le mieux possible à l'environnement qui l'entoure, et qu'il retrouve du plaisir à utiliser son corps.

Votre psychomotricienne référent est : _____

• Les neuropsychologues :

Ils cherchent à déterminer, principalement à partir de tests, si l'accident cérébral a causé des changements au niveau de la mémoire, de la perception, du raisonnement ou du comporte-

ment. Si des changements sont observés, il peut alors proposer une rééducation adaptée.

Votre neuropsychologue référent est _____

• **Des brancardiers :**

L'accompagnement aux séances de rééducation est assuré par les brancardiers. Leur rôle est de sécuriser les déplacements dans le respect du patient et de son confort.

Le service social

Dès votre arrivée, un accompagnement vous sera proposé par l'assistante sociale. Elle se présentera dans les premiers jours afin de préparer au plutôt avec vous et votre entourage votre projet de sortie.

Elle pourra vous informer sur vos droits et vous aider à accomplir des démarches administratives (demandes de prestations sociales, de prises en charge diverses...)

Elle sera à votre écoute pour toute interrogation d'ordre social, familial et professionnel et pour rechercher avec vous, des réponses à vos éventuelles difficultés liées à l'hospitalisation et/ ou à la préparation de votre sortie (organisation des aides à domicile, recherche de structures d'hébergement etc...).

Elle se tient à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 17h. Vous pouvez également la joindre au 03 27 22 96 73.

L'entourage

L'entourage fait partie intégrante des acteurs de la prise en charge du patient. Votre implication nous est indispensable.

Votre proche a besoin d'être confronté à ses difficultés pour trouver des stratégies de compensation de son handicap. Il est donc primordial de lui laisser un maximum d'autonomie surtout lors des permissions dites "thérapeutiques" pour préparer la sortie.

Fonctionnement et spécificités du service

Un séjour hospitalier dans un service Soins de Suite et de Réadaptation Spécialité neurologique comporte quelques spécificités qui permettent notamment d'aborder rapidement le projet de vie et de sortie éventuelle du patient.

Le tour médical de rééducation

Il a lieu une fois par semaine. Lors de cette visite l'état de santé du patient est analysé avec l'ensemble de l'équipe en présence de celui-ci, ce qui permet d'ajuster les objectifs de prise en charge (les traitements, les permissions thérapeutiques, fréquence des séances de rééducation,...). Dès le début de l'hospitalisation, le projet de sortie est abordé rapidement.

La synthèse

Elle a lieu le jeudi après-midi en fonction de la décision médicale. La date et l'heure de synthèse vous seront communiquées par la secrétaire. La présence de l'entourage pour accompagner le patient est fortement souhaitée.

En effet, il s'agit d'un temps privilégié pendant lequel le patient et son entourage rencontrent l'ensemble des professionnels impliqués dans la prise en charge.

Vos inquiétudes et interrogations peuvent y être soulevées. Nous vous invitons à réfléchir au préalable aux sujets que vous voudriez voir aborder.

Le principal objectif étant de préparer au plus tôt et avec vous le projet de sortie dans le respect du handicap, des attentes du patient et de son environnement.

Les ateliers

Certaines prises en charge thérapeutiques seront proposées sous forme de séances de groupe tels que l'atelier communication, l'atelier équilibre,...

La visite à domicile

Dans le cadre d'un retour à domicile, les conditions de ce dernier se préparent avec le patient, la famille, l'ergothérapeute et l'assistant de service social, en accord avec l'équipe professionnelle. Afin d'offrir un retour à domicile dans des conditions sécuritaires, une visite à domicile peut être proposée à la famille sur décision médicale. L'ergothérapeute propose des aménagements du domicile ou du matériel médicalisé qui permettraient au patient d'évoluer dans son milieu de vie en toute sécurité. L'assistante sociale peut vous accompagner dans les démarches de recherche et de financement.

Les permissions thérapeutiques

Lors de l'hospitalisation, des permissions thérapeutiques seront planifiées. Il s'agit de permissions de sortir du service de minimum 1 jour à maximum 2 jours qui permettent la mise en situation concrète du patient dans son environnement.

Nous sommes bien conscients des appréhensions que cette situation peut engendrer cependant ces permissions sont indispensables dans l'aboutissement du projet de vie du patient à la sortie de l'hospitalisation. N'hésitez pas à solliciter l'équipe soignante en cas de problème lors des permissions.

Votre sortie

Elle est décidée par l'équipe médicale en fonction du tour médical ou d'une éventuelle synthèse. Une éducation des besoins en aides humaines (éducation transfert de charge,...) et matériel sera effectuée au préalable avec vous.

Vie Pratique

Chambre

Les chambres, toutes équipées d'un cabinet de toilette, sont principalement à 1 lit.

Pour les nécessités du service, le service peut être amené à procéder à des changements de chambre.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Linge

Nous vous remercions d'apporter votre linge personnel (privilegiez des tenues confortables type survêtements,...), serviettes de toilette, gants préalablement marqués à votre nom ainsi que vos effets personnels.

En cas de balnéothérapie : maillot de bain et peignoir ou grande serviette.

Restauration

La prise du déjeuner se fait dans la salle de restaurant. Les principaux repas sont servis aux créneaux horaires suivants :

Petit déjeuner : à partir de 7 h 30

Déjeuner : à partir de 12 h

Dîner : à partir de 18 h 45

Visiteurs

**Les visites ont lieu :
Du lundi au dimanche de 13h à 20h**

Pour des raisons d'hygiène, imposées par l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène, les bouquets de fleurs et les plantes sont interdits.

Par ailleurs, nous vous remercions, lors des visites, de respecter l'organisation du service, l'activité médicale et le repos des autres patients.

Remarque : En cas de changement de Médecin traitant, compagnie d'ambulance,... nous vous remercions d'en informer le secrétariat dans les plus brefs délais.

L'objectif de notre équipe interdisciplinaire est de vous accompagner dans l'accomplissement de votre projet de vie en lien avec votre situation de handicap ou de maladie.

Patient, famille, entourage, professionnels, notre collaboration est indispensable pour y arriver.

nous contacter :



SSR Spécialité neurologique

Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux
19, rue des anciens d'AFN
59230 Saint-Amand-les-Eaux



www.ch-saint-amand-les-eaux.fr



03.27.22.97.10

